



LE MULTILATÉRALISME COMMERCIAL NE VA PLUS DE SOI

AGEFI - 19.09.2019

La Suisse doit se préparer à une éventuelle abrogation de règles garanties par l'OMC.

Le sommet du G7, à Biarritz, aura donné lieu à beaucoup de désillusions. Six grandes puissances économiques «occidentales» (Japon compris) ne sont notamment pas parvenues à convaincre la septième et de loin la plus puissante, les Etats-Unis d'Amérique, à initier une désescalade de leur guerre commerciale contre la Chine, deuxième hyperpuissance du 21e siècle et non membre du club historique des grands pays industrialisés.

De fait, le seul dossier qui fait visiblement l'unanimité des membres du G7 est celui de la réforme de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui ne parvient plus à régler les différends commerciaux entre ses 164 pays membres, représentant 98% du commerce mondial. Cela dit, cette unanimité affichée par les Sept est dirigée contre... la Chine, accusée d'abuser de son statut formel de pays en développement et de bénéficier à ce titre d'avantages commerciaux injustes.

La guerre commerciale, qui a en fait pour enjeu la suprématie mondiale américaine ou chinoise à l'horizon 2030, impacte d'ores et déjà la Suisse, dont l'industrie de l'aluminium est frappée par des sanctions US au nom de la sécurité nationale de la première puissance mondiale... Cette guerre pourrait cependant coûter bien davantage à l'ensemble de notre économie si les règles de commerce international mises en place par le GATT, puis l'OMC, étaient remises en cause de manière fondamentale. Notre pays a donc un intérêt majeur à ce que la réforme de l'OMC, dont il abrite par ailleurs le siège à Genève, aboutisse à une nouvelle stabilité de cette organisation, héritière des enseignements tirés des politiques protectionnistes des années 1920-1930, qui ont contribué à entraîner l'humanité dans l'horreur de la 2e Guerre mondiale. Mais rien ne garantit en l'état que cette réforme de l'OMC aboutira, y compris après les élections présidentielles US de novembre 2020.

Par conséquent, la Suisse doit se préparer à une éventuelle abrogation de règles garanties par l'OMC,

des règles qui ont permis à notre économie d'exporter des biens à haute valeur ajoutée, au point que tout un chacun ou presque sait que notre pays gagne un franc sur deux à l'étranger. A la différence de tous nos voisins, à l'exception du Liechtenstein, nous ne faisons et ne ferons pas partie, double majorité du peuple et des cantons oblige, de l'Union européenne (UE), qui constitue encore le premier bloc économique mondial, devant l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui comprend notamment les Etats-Unis, et devant la Chine et d'autres pays asiatiques regroupés dans l'ASEAN.

La meilleure manière de se préparer à l'abrogation de règles commerciales garanties pour l'heure par l'OMC consiste donc à multiplier les accords de libre-échange avec les différents blocs commerciaux ou de grandes puissances économiques comme la Chine et le Japon. En ce sens, il faudra parler vrai quand l'accord de libre-échange conclu entre l'AELE, dont notre pays demeure un pilier, et le MERCOSUR, qui regroupe notamment le Brésil et l'Argentine, passera en votation fédérale, comme le veut la gauche.

A l'heure où le multilatéralisme commercial ne va plus de soi, il sera de plus en plus difficile d'avoir le beurre et l'argent du beurre.